

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur

AVIS est donné par la soussignée que le Conseil municipal, à une séance ordinaire tenue le 8 octobre 2019, adoptait le règlement suivant :

- Règlement 1101-95 modifiant le Règlement de zonage 1101 afin de permettre deux bâtiments principaux sur le même immeuble, applicable à la grille des usages et des normes de la zone I-350.

La Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville a délivré le certificat de conformité en date du 11 octobre 2019.

Ce règlement est entré en vigueur le 11 octobre 2019 et est actuellement déposé au bureau de la greffière à l'hôtel de ville, sis au 1580, chemin du Fer-à-Cheval, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 18 octobre 2019.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes

Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate
